

Question *male*

Médecins-délégués



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 04.05.10

Scanné le 5 MAI 2010

10- HRU - 266

Le district de Riviera-Pays d'Enhaut s'inquiète, car depuis près de deux ans il a averti le service de la santé publique, suite à un questionnement du médecin cantonal, du départ des médecins délégués et de leurs suppléants sans que ceux-ci n'aient de successeurs à proposer. Actuellement, la situation est problématique suite au départ en retraite du dernier médecin-délégué de la région.

Question : quelles mesures ont-elles été entreprises depuis deux ans pour pallier à cet état de fait et comment le service de la santé publique entend-il procéder pour que cette région retrouve rapidement un médecin délégué ?

Question annexe : cet état de fait existe-il dans d'autres districts ?

Catherine Labouchère

Députée

Le 4 mai 2010